



La lettre n°14

Baule Beaugency Cravant Lailly-en-Val Messas Tavers Villorceau

Edito



Parlons réformes

Depuis quelques années, de nombreux textes législatifs et réglementaires ont pour objet la réorganisation territoriale dans ses périmètres géographiques en définissant de nouvelles structures : nouvelles régions, communautés d'agglomération ou de communes modifiées, mais aussi en redistribuant les compétences des uns et des autres et en définissant de nouvelles gouvernances. Ajoutons un contexte budgétaire très contraint et chacun comprendra que les enjeux dans lesquels se situent aujourd'hui

l'ensemble des collectivités et établissements publics de coopération intercommunale constituent un véritable sujet d'interrogation et souvent de crispation.

Dans la continuité de cette réflexion générale, plusieurs points demandent à être développés.

- > D'abord les contraintes budgétaires qui font que beaucoup de collectivités dont la nôtre s'interrogent sur leur capacité à assurer leur future autonomie. Des recettes en baisse par la diminution drastique des dotations et aides de l'Etat, associée à une baisse des ressources fiscales liées à l'économie des entreprises, des prélèvements lourds expliquent cet effet ciseau où la compression des dépenses ne suffit pas à compenser la baisse des recettes.
- > Le 2^e point découle du premier : optimiser l'ensemble des dépenses en les intégrant mieux dans une démarche de mutualisation est un objectif que le législateur a imposé aux communes et leur EPCI[®] par une loi du 16 décembre 2010. Cet objectif de rationalisation est souvent perçu à tort par certains élus municipaux comme un frein à leur autonomie et dans ce domaine, l'adhésion est parfois difficile. C'est une imprégnation nouvelle de la prise en compte de la gestion publique locale qui est à forger.
- > Le 3^e point découle de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) publiée au mois d'août 2015.

Traitant de nombreux sujets, elle vise entre autre à renforcer les intercommunalités en imposant des dimensions démographiques (15 000 habitants avec des modulations) autour de bassins de vie ainsi que des compétences nouvelles à plus ou moins proche échéance (2017 à 2020).

Cela nécessite des fusions de communautés de communes à terme imposées par le Préfet après avis de la commission départementale de coopération intercommunale. Dans le cadre de ce schéma à l'heure actuelle et à un stade non définitif, la Communauté du Val d'Ardoux se voit associée à la CCCB.

En préalable au vote de la loi NOTRe et dans le cadre d'un projet antérieur qui fixait à 20 000 habitants le nombre minimum d'habitants d'une communauté de communes, les CC du Val des Mauves, du Canton de Beaugency, de la Beauce Oratorienne et du Val d'Ardoux avaient engagé une étude de faisabilité et d'accompagnement en vue d'une fusion éventuelle. Cette étude est toujours en cours et c'est uniquement au début de 2016 qu'elles disposeront des conclusions et formuleront auprès du Préfet leurs vœux définitifs.

Dans l'attente de ces conclusions, la conviction du conseil communautaire actuel est que ce nouveau territoire correspond à un authentique bassin de vie qui pourrait trouver toute son identité et exprimer son dynamisme dans l'Ouest Orléanais.

Néanmoins sa création et sa mise en route avant le 1^{er} janvier 2017 seront un vaste chantier.

Yves Fichou, Président CCCB

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

PAGE

1

Edito

PAGE

2

Vœux

PAGE

2

Epicierie sociale

PAGE

3

Centre aquatique

PAGE

4

Lecture publique

PAGE

4

RAM



Après le 13 novembre

Quand la barbarie conduit à des conséquences qui dépassent tout ce qui est imaginable, le désarroi et la décence exigent d'abord le respect de la douleur de tous ceux et celles qui ont été touchés directement ou indirectement : les victimes, leurs familles et leurs amis mais aussi tous ceux que les événements ont profondément perturbés. Soutenir, assurer notre cohésion, proclamer notre unité face à l'adversité, croire en notre avenir doivent être les ferments de notre action et l'assise de nos espoirs.



Plus que jamais nos valeurs humanistes en faveur d'une démocratie républicaine et laïque doivent être affirmées dans une mobilisation individuelle et collective sans faille.

Yves Fichou, Président CCCB



L'épicerie sociale vous dit MERCI !

L'épicerie sociale de la CCCB remercie ses différents donateurs qui au cours de cette année 2015 ont participé à une partie de l'approvisionnement de l'épicerie. Le Lions Club de Beaugency a collecté une tonne de denrées alimentaires début novembre au profit des bénéficiaires de l'épicerie. La ville de Baule a organisé une opération pendant plusieurs semaines visant à fournir l'épicerie en fruits et légumes provenant des jardins des Baulois. Le collège Robert Goupil a participé à la collecte annuelle de la Banque alimentaire du Loiret réalisée au

sein même de l'établissement. La mairie de Beaugency et le secours catholique nous donnent aussi ponctuellement des produits alimentaires. Enfin, nous tenons également à remercier les bénévoles qui agissent tout au long de l'année et qui permettent d'assurer le fonctionnement de l'épicerie sociale aux côtés des agents communautaires.



*Les élus et les agents communautaires
vous souhaitent une très bonne année 2016.*





Centre aquatique

Communauté de Communes du Canton de Beaugency

Une nouvelle animation au centre aquatique !



« Fête ton anniversaire à la piscine »

A compter du 6 janvier, la communauté de communes propose aux enfants âgés de six à douze ans, de venir fêter d'une manière originale leur anniversaire au centre aquatique.

Une école de natation

L'école de natation débutera le mardi 5 janvier 2016 de 17h à 17h45. Sous la conduite d'un MNS, elle vise l'apprentissage de la nage des enfants âgés de 6 à 8 ans.

Nous vous rappelons que le centre aquatique propose aussi :

- > **pour les adultes** : l'aqua-bike, l'aqua-séniors, l'aqua-forme, l'aqua-jump, l'aqua-fitness
- > **pour les enfants** : l'aqua-bébés, l'aqua-mômes, l'aqua-jeunes.

Toutes les modalités pratiques sur ces activités sont accessibles depuis le site communautaire <http://www.cc-beaugency.fr>, rubrique Centre Aquatique



◀ mi-mars 2016
A la nuit de l'eau
Œuvre caritative conduite par l'UNICEF en faveur de l'Afrique.

Nous vous communiquerons la date précise dès que possible.

Téléthon

Cette année encore le centre aquatique a participé au téléthon.



2 soirées à thème !

Le personnel du centre aquatique œuvre en ce moment pour vous proposer sur l'année 2016 deux soirées à thèmes originales.

> **Soirée « la nuit des aquas »**
qui a pour but de vous faire découvrir les différentes activités du centre aquatique, le tout dans une ambiance festive.

> **Soirée « zen »**
lumière d'ambiance, musique douce, nager dans un cadre de détente et de bien-être jusqu'à 23h.

ADS

Le Service d'Application du Droit des Sols intercommunautaire (SADSi) est opérationnel depuis le 1^{er} juin 2015 et a commencé sa mission le 1^{er} juillet 2015. Après 5 mois d'activité intense, le service a traité près de 470 actes à fin novembre 2015. Toutes les autorisations du Certificat d'Urbanisme d'information (CUa) au Permis de Construire (PC) sont traitées, certaines plus complexes que d'autres (Industries, Etablissements Recevant du Public (ERP), etc.).

Au cours de cette première période d'activité, le centre instructeur a agi dans plusieurs dossiers sensibles comme conseil privilégié des communes mais aussi des acteurs économiques (industriels, promoteurs immobiliers et constructeurs).

Pour certains projets d'aménagement, de développement économique ou de construction situés sur son périmètre d'intervention, le SADSi a mis en œuvre ses capacités d'analyse réglementaire liées au droit de l'urbanisme et aux législations associées régulièrement (droit de la construction et de l'habitation, droit civil et droit de l'environnement).





Lecture publique

Communauté de Communes du Canton de Beaugency

Le prêt de tablettes numériques un service nouveau depuis le 1^{er} décembre



Le service de la lecture publique de la communauté de communes a coopéré avec la Médiathèque Départementale du Loiret pour la mise en place de Loiretek, un portail d'offre numérique à l'échelle du département, sorte de clone de notre portail Num@riclic. Dans un souci de mutualisation et d'optimisation des moyens et de lisibilité dans l'offre, nous avons

Depuis le 15 janvier, le réseau de la lecture publique offre un service innovant, celui du prêt de tablettes numériques. Cette nouvelle offre entre dans le dispositif en faveur du développement des usages numériques et arrive en complément du portail numérique Loiretek. Ainsi, un adhérent pourra consulter depuis son domicile la bibliothèque numérique même si celui-ci ne dispose pas d'équipement.



Le prêt est consenti aux adhérents du réseau de la lecture publique pour une durée d'un mois et nécessite au préalable l'acquittement d'un chèque de caution (non-encaissé) et l'acceptation du règlement de prêt. Pour plus d'informations, notamment sur les modalités de prêt et les caractéristiques techniques des équipements, consultez le site communautaire

<http://www.cc-beaugency.fr>

Num@riclic rejoint Loiretek

décidé, à compter du 31 décembre, de mettre fin au portail Num@riclic.

Basé sur le même principe que Num@riclic, chaque adhérent du réseau peut obtenir un identifiant pour consulter gratuitement des livres numériques, de la VOD, de la musique en ligne, des jeux et même se former. Il suffit d'être adhérent du réseau à jour de sa cotisa-

tion, de s'enregistrer sur le portail Loiretek (<http://loiretek.mediathèques.fr>) en remplissant un formulaire. Un délai maximum de 72 heures est nécessaire pour l'activation de votre compte. Ce service est totalement gratuit et vient compléter l'offre culturelle « classique » des bibliothèques du réseau.

Politique d'animation en direction des scolaires

Le réseau de la lecture publique a développé une véritable politique d'animation en direction des scolaires. La communauté de communes a fait appel à un centre de formation spécialisé dans la conduite d'animation pour former les bibliothécaires aux techniques d'animation.

C'est ainsi qu'un accompagnement spécifique a pu être mis en place en fonction du projet pédagogique de chaque enseignant. Une collaboration nécessaire qui a permis de développer des animations qui répondent aux besoins sur les thèmes de l'histoire, des langues

étrangères, des animaux, de l'école ou de la vie sociale. Au total, 56 classes du territoire ont été accueillies en 2015.

Enfin, les bibliothécaires participent à l'encadrement des Temps d'Activités Périscolaires des communes de Baule et de Lailly-en-val.

Relais Assistantes Maternelles

Du 12 au 16 octobre, les enfants du Relais Assistantes Maternelles ont profité pleinement de la semaine du goût !

- > **A Beaugency**, le thème étant « vert et orange » ils sont arrivés habillés d'une touche de ces coloris et ont découvert de nouveaux aliments de ces couleurs : surimi, guacamole, patate douce, ajvar (purée de poivrons)... petit travail avec des couteaux à beurre et... dégustation !
- > **A Lailly**, il s'est agi de faire travailler aussi le nez avec les herbes aromatiques du jardin : laurier, thym, lavande, persil, menthe, etc. Petite dégustation de jus de pomme et de miel artisanal afin d'éveiller également les papilles gustatives !



- > **A Tavers**, les aliments étaient blancs, mais bizarrement, les meringues ont eu plus de succès que le chou-fleur ! Quant à Messas et Baule, le chocolat était à l'honneur ; dégustation de roses des sables et carrés de toutes les variétés de chocolat, confection ensemble d'un gâteau à emporter pour le goûter, confection d'une fresque sur le thème du chocolat...



CCCBaugency
1, rue de l'Abattoir
45190 BEAUGENCY
Tél. : 02 38 45 11 11
Fax : 02 38 22 30 20
accueil@cc-beaugency.fr
www.cc-beaugency.fr

La semaine du goût, ça devrait revenir plus souvent !

